



Grenoble, le 06.05.2021

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT du Groupe GEG

Le Conseil d'Administration du Groupe GEG a décidé de reverser 5 Millions d'euros de dividendes aux actionnaires du groupe.

A l'heure où les conséquences de la crise sanitaire restent encore très incertaines pour un grand nombre d'entreprises, cette décision est intolérable et incompréhensible. Comment un Conseil Administration composé à 50% + 1 voix par la Mairie et la Métropole peut-il compromettre l'avenir d'une entreprise locale implantée depuis près de 170 ans dans le bassin Grenoblois en distribuant 5 Millions d'Euros à ses actionnaires ? 5 Millions d'euros qui représentent la quasi-intégralité du résultat net 2020 de GEG.

Sous couvert d'une pseudo solidarité, la Métropole justifie sa décision par le fait de vouloir aider les sociétés d'économie mixte de notre périmètre en difficulté, notamment la SEMITAG et ALPEXPO. Si la CGT a toujours porté les principes de solidarité pour un service public de qualité, elle ne se laissera pas enfumer par un coup de communication à l'honneur de la Métropole et de ses dirigeants !

Lors du rachat des parts de GEG par la Métropole à la Mairie, un pacte d'actionariat a été conclu par les deux entités : Les actions rachetées par la Métropole seront payées pour plus grosse partie, pendant 24 ans, via les dividendes versés par le groupe GEG ! On sait donc, d'ores et déjà, que sur les 1,667 millions touchés par la Métropole, 1 million devront être reversés à la Mairie. Soit un gain pour la ville de GRENOBLE de 1,833 millions !!! Au vu de l'actualité municipale, QUID de la finalité de cette opération ? Comme quoi la solidarité et la redistribution des richesses, ce n'est plus ce que c'était !!!

Au-delà des explications douteuses du président du Groupe GEG, cette décision est un désaveu complet envers la Direction Générale en place.

En effet, la Direction du Groupe GEG, mène un vrai politique d'austérité. Des mesures salariales historiquement basses, des emplois non créés, des contrats d'alternance conclus en intérim pour une réduction des coûts, des coupes budgétaires importantes au détriment de la qualité du service public, des agents et de leur sécurité.

Les agents luttent jour après jour pour la pérennité de cette entreprise, et n'ont pas manqué de solidarité, comme par exemple en avril 2020 où ils n'ont pas hésité à faire dons de congés. Par leur engagement et malgré leur exposition au SARS COV2, ils ont assuré un service public de qualité durant les différentes périodes de confinement.

Au moment où, le service public de l'énergie est attaqué par les projets HERCULE à EDF et CLAMADIEU chez ENGIE, notre Organisation Syndicale et les agents n'accepteront jamais que de tels projets soient déclinés dans nos Entreprises Locales de Distribution.

A l'heure où la concurrence fait rage dans le domaine Énergétique, où les investissements nécessaires ne cessent de croître et où les impacts de la crise sanitaire sont incertains, l'Organisation syndicale CGT du Groupe GEG réclame l'annulation de la décision de versement des dividendes à hauteur de 5 millions d'Euros.

Contacts Presse :

Didier BALMAND – 06.60.93.72.38 / d.balmand@greenalp.fr

Laurie GERONIMO – 06.28.75.22.92 / l.geronimo@geg.fr